

Mémoire

Des soins de santé
solidaires et inclusifs
pour une vie digne

Les priorités de Solidaris

- Pour préserver la solidarité interpersonnelle
- Pour garantir à chacun-e des soins de qualité en fonction des besoins
- Pour un modèle de protection sociale et de soins de santé plus égalitaires et plus inclusifs
- Pour améliorer la santé et le bien-être au travail
- Pour reconnaître la crise environnementale comme une urgence sanitaire
- Pour relever les défis de l'attractivité des métiers du care
- Pour des soins de santé mentale inclusifs dès le plus jeune âge
- Pour contrer la marchandisation de la santé
- Pour assurer l'accès aux soins de longue durée des aîné-es et des personnes en perte d'autonomie
- Pour lutter contre le report de soins
- Pour garantir la sécurité tarifaire des patients
- Pour une meilleure qualité des soins
- Pour un mode de vie digne et plus autonome des personnes en situation de handicap
- Pour une santé numérique qui bénéficie à tous·tes

Mémoire

ndum

Des soins de santé solidaires et inclusifs pour une vie digne

Les priorités de Solidaris

“Un État social moins productiviste, mais plus protecteur, plus égalitaire, plus ouvert : voilà ce dont nous avons besoin pour mettre fin à la crise organique engendrée par 30 années de politiques néolibérales”.

Telle était l'idée-force du Manifeste pour un nouveau pacte social et écologique publié en décembre 2018 à l'initiative de Solidaris. Il se concluait par ces mots : *“l'État social n'est pas le problème, il est la solution”*. Depuis lors, les chocs n'ont cessé de se multiplier (pandémie de Covid-19, inondations meurtrières en 2021, guerre en Ukraine, explosion des prix de l'énergie et des denrées alimentaires de base...) mettant en évidence les failles de notre système de santé et la nécessité de l'adapter aux réalités et besoins des citoyen.nes, patient.es, des soignant.es et de la société dans sa globalité.

Solidaris a la responsabilité de traduire les luttes et les besoins en revendications concrètes afin de tendre au maximum vers le bien-être et la dignité de toutes et tous. Les priorités reprises dans ce document illustrent les lignes rouges posées par Solidaris, en tant que mutualité de proximité et de combat !

Pour préserver la solidarité interpersonnelle,

Solidaris exige que le financement de la Sécurité sociale et de l'assurance-maladie reste aux mains du Fédéral.

Face aux bouleversements économiques, sociaux et environnementaux, la Sécurité sociale a plus que démontré son rôle de rempart. Solidaris se bat pour une Sécurité sociale forte, financée principalement par les cotisations sociales, où la gestion paritaire est respectée. Face aux risques de la vie, la Solidarité interpersonnelle et la responsabilité collective doivent être préservées.

Pour garantir à chacun-e des soins de qualité en fonction des besoins,

Solidaris revendique de relever la norme de croissance de l'objectif budgétaire des soins de santé à 3% à partir de 2025.

Le système de soins de santé fait face à des défis majeurs : l'augmentation de la prévalence des maladies chroniques, le vieillissement de la population, la pénurie des métiers du care et du soin, les sous-investissements en soins primaires et en prévention... La protection de la santé est un droit fondamental qui exige que les pouvoirs publics assurent en priorité un investissement public à la hauteur des besoins.

Pour un modèle de protection sociale et de soins de santé plus égalitaires et plus inclusifs,

Solidaris estime prioritaire de supprimer le statut de cohabitant dans l'ensemble des revenus de remplacement.

Les inégalités en matière de santé sont le résultat d'inégalités sociales mais aussi de discriminations de genre, d'origine, d'âge, de situation de handicap... qui s'y superposent. Des inégalités que le manque d'accès aux soins accentue. Tout être humain a droit à la protection de la santé. Solidaris appelle à une couverture santé vraiment universelle et à un système de protection sociale plus égalitaire et plus inclusif, assurant la neutralité des choix de vie.

Pour améliorer la santé et le bien-être au travail,

Solidaris propose de responsabiliser les employeurs-euses en leur faisant supporter la charge du 2e mois de maladie.

La qualité du travail est en baisse dans notre pays. Et s'il n'y a pas de rejet du travail, celui-ci n'est plus satisfaisant pour un nombre croissant de travailleurs.euses. La promotion d'emplois de qualité, une organisation du travail qui favorise la créativité, la reconnaissance de soi et des

autres, un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée, voilà des conditions nécessaires pour améliorer le rapport au travail et prévenir les risques psycho-sociaux. Les employeurs-euses ont un rôle de première ligne : ils ont la responsabilité d'offrir à leurs employé.e.s un cadre de travail le plus sain possible et l'obligation d'évaluer et de prévenir le mal-être au travail.

Pour reconnaître la crise environnementale comme une urgence sanitaire,

Solidaris demande d'aligner les moyens destinés à la promotion et la prévention de la santé sur la moyenne européenne afin de financer un “plan global santé”.

Les questions climatiques et environnementales se superposent aux inégalités sociales au travers des déterminants non-médicaux de la santé. Il ne revient pas seulement aux individus de s'adapter à un environnement dégradé mais à la société de gérer les risques qui en découlent. La santé est un bien commun qui doit se gérer de manière collective. En matière de politique de santé, nous adhérons pleinement au concept de “One Health” qui propose une approche intégrée et systémique de la santé humaine, animale et environnementale à laquelle il faut intégrer la dimension sociale. Cette approche met en évidence la nécessité de basculer d'un système curatif vers un système plus préventif.

Pour relever les défis de l'attractivité des métiers du care,

Solidaris propose une stratégie globale activant trois leviers et ce dès la formation des soignant.es.

Les travailleurs.euses du care témoignent toutes et tous de difficultés grandissantes : encadrements insuffisants, cadences infernales, manque de temps au chevet du patient, etc. Un nombre croissant d'entre eux.elles quittent définitivement la profession ou réduisent significativement leur temps de travail. Les métiers du soin n'attirent plus et la solution ne réside pas seulement dans l'attractivité financière. Solidaris plaide pour activer trois leviers : l'amélioration des conditions de travail, le soutien à la délégation des tâches et au décloisonnement des métiers et un système flexible de passerelles entre les formations du soin et de l'aide.

Pour des soins de santé mentale inclusifs dès le plus jeune âge,

Solidaris plaide pour un universalisme proportionné en matière de santé mentale pour apporter davantage de soutien à celles et ceux qui en ont le plus besoin.

La prise en charge de la santé mentale n'a pas évolué suffisamment en regard des besoins – en particulier des enfants et des adolescents – même si des budgets importants ont récemment été dégagés par les autorités fédérales et régionales pour en améliorer l'accès. Peu accessible géographiquement, fragmentée et complexe, l'offre de soins de santé mentale reste peu lisible et mal comprise, tant par les usagers et les professionnels que par les décideurs et décideuses politiques. Solidaris plaide pour : un plan Marshall en faveur de la santé mentale des jeunes, une accélération et une facilitation d'accès à des soins psychologiques de première ligne, une protection du libre choix des personnes et un renforcement de la stratégie de désinstitutionalisation.

Pour contrer la marchandisation de la santé,

Solidaris exige un prix objectif et transparent pour les nouveaux médicaments.

Solidaris lance un signal d'alarme : la marchandisation des soins progresse dans tous les secteurs de la santé. Les prix des nouveaux médicaments explosent et mettent sous pression les systèmes d'assurance maladie en Europe. Chaque année, 1 milliard d'euros prélevés sur les cotisations des travailleurs.euses alimentent les surprofits de l'industrie pharmaceutique. Par ailleurs, de nombreuses maladies restent aujourd'hui sans traitement efficace car trop complexe ou touchant trop peu de patients "maladies rares" pour être rentables pour l'industrie pharmaceutique. Le développement d'une stratégie européenne est nécessaire. Solidaris exige que les prix des nouveaux médicaments soient fixés sur base du modèle "juste prix" développé par Solidaris.

Pour assurer l'accès aux soins de longue durée des aîné-es et des personnes en perte d'autonomie,

Solidaris propose plusieurs mesures dont une "facture maximale" pour l'hébergement en maison de repos.

L'accès aux soins de longue durée des aînés et des personnes en perte d'autonomie est un enjeu sociétal et politique majeur. Un investissement supplémentaire s'avère prioritaire, notamment dans le secteur des soins et aides à domicile. L'accès aux soins de longue durée est évidemment une question de moyens supplémentaires. Mais en parallèle, il s'agit également de réguler un secteur marchand. Solidaris exige que soit imposée une facture maximale en maison de repos et formule par ailleurs cinq objectifs prioritaires : renforcer l'exercice des libertés individuelles, mieux prévenir les maladies chroniques et la perte d'autonomie, améliorer le "Bien vivre chez soi", renforcer la qualité et l'accessibilité de tous les services aux personnes en perte d'autonomie et enfin assurer que la fonction d'aidant.e proche soit le résultat d'un vrai choix et pas d'une organisation défaillante de la société.

Pour lutter contre le report de soins,

Solidaris demande un accès gratuit aux soins de base en première ligne ainsi qu'un accès automatique au bénéfice de l'intervention majorée (BIM).

Dans notre pays, la quasi-totalité de la population bénéficie de l'assurance-maladie obligatoire et 77% des dépenses de soins de santé sont prises en charge par la collectivité. Néanmoins, le report de soins de première ligne reste supérieur à la moyenne des pays voisins pour les populations plus précaires. Solidaris réclame la gratuité des soins chez le médecin généraliste et des soins dentaires de base ainsi que l'automatisation du droit à l'intervention majorée (BIM) et l'obligation d'appliquer le tiers payant.

Pour garantir la sécurité tarifaire des patients,

Solidaris propose un "bouclier tarifaire" pour protéger les patients des suppléments d'honoraires.

La sécurité tarifaire des patients se détériore. Dans certains arrondissements du pays, il devient impossible de trouver un prestataire de soins conventionné. Le modèle de conventionnement arrive au bout de sa logique et doit être réformé en profondeur. Dans l'attente, Solidaris propose d'instaurer un "bouclier tarifaire" interdisant les suppléments d'honoraires lorsque – au niveau national ou au niveau d'un arrondissement – les taux de prestataires conventionnés sont insuffisants pour garantir l'accessibilité aux soins.

Pour une meilleure qualité des soins,

Solidaris plaide pour une approche globale et multidisciplinaire des soins ainsi que pour une offre organisée par zones de soins et mieux adaptée aux besoins.

Nous disposons d'un bon système de soins de santé, mais il est insuffisamment préparé pour relever les défis socio-sanitaires : l'augmentation des publics en situation de vulnérabilité en matière de santé ; l'impact croissant des déterminants non-médicaux de la santé ; le basculement de traitements effectués auparavant à l'hôpital vers le domicile. Il faut changer de paradigme pour sortir d'une organisation des soins en "silos". Pour Solidaris, un modèle de soins intégrés passe par le renforcement de la première

ligne de soins et d'aides, la consolidation des réseaux hospitaliers, une approche par zones géographiques de soins par l'ambition de faire du patient un partenaire de sa santé.

Pour un mode de vie digne et plus autonome des personnes en situation de handicap,

Solidaris revendique d'intégrer l'allocation de remplacement de revenu dans la Sécurité sociale.

Les conditions de vie des personnes en situation de handicap se détériorent notamment parce que notre société est loin d'être inclusive. Il faut garantir la dignité des personnes en situation de handicap, en priorité via des revenus à la hauteur du coût de la vie. Il y a une nécessité de quitter le régime de l'assistanat et le régime résiduaire vers un régime d'assurance sociale. Solidaris demande que l'allocation de remplacement de revenu soit totalement intégrée dans la Sécurité sociale.

Pour une santé numérique qui bénéficie à tous-tes,

Solidaris demande que le cadre réglementaire sur l'intelligence artificielle en discussion au niveau de l'Union européenne fasse de la protection de la santé une priorité.

La santé numérique bouleverse les pratiques médicales, l'organisation des soins et la relation patient-soignant. Elle offre sans aucun doute des perspectives pour nos systèmes de santé : des gains de temps à consacrer à dialoguer avec le patient, un accès aux soins dans les zones en pénurie, des outils pour impliquer le patient dans la "gestion" de sa santé, l'espoir d'une médecine préventive et personnalisée. Mais elle présente aussi des risques en matière de discrimination, de protection des données et de protection de la vie privée. Solidaris demande que le cadre réglementaire sur l'intelligence artificielle en discussion au niveau de l'Union européenne fasse de la protection de la santé une priorité. Les innovations doivent être orientées pour répondre aux besoins de santé et être accessibles à tous.tes pour éviter une fracture numérique. Enfin, il faut préserver la dimension humaine des soins en garantissant l'accessibilité aux services de proximité et en utilisant les gains d'efficacité de la santé numérique pour valoriser la prise en charge globale du patient intégrant son vécu, son environnement et les aspects psycho-sociaux.

Pour en savoir plus sur **les élections**

En 2024, les citoyen-ne-s belges voteront à deux reprises :

- Le **dimanche 9 juin 2024** pour les élections régionales, fédérales et européennes (tous les 5 ans) ;
- Le **dimanche 13 octobre 2024** pour les élections communales et provinciales (tous les 6 ans).

Comment ?

Les citoyen-ne-s belges de plus de 18 ans sont invité-e-s à se rendre aux urnes dans le bureau indiqué sur leur convocation (généralement, le plus proche du domicile). Les informations pratiques précises devraient être disponibles à partir de janvier. Le type de vote dépend de la zone géographique : en Wallonie, tout se fait exclusivement sur papier. Par contre, en Flandre, dans la communauté germanophone et dans les 19 communes bruxelloises, il se fait électroniquement.

Pourquoi est-ce important de voter ?

Les élections ont pour but d'élire les prochain-e-s représentant-e-s des différents Parlements et Conseils communaux/provinciaux. En Belgique, le vote est obligatoire depuis 1893. C'est un élément positif, car cela incite tout le monde à voter. Dans les pays où le vote n'est pas obligatoire, on constate que ce sont toujours à peu près les mêmes catégories de la population qui s'abstiennent : on n'entend donc jamais leur voix.

Or, la Belgique est une démocratie dite représentative. Ce type de démocratie tire sa force du fait que les élu-e-s représentent le peuple dans sa totalité. Voter n'est pas

seulement un droit, c'est aussi un devoir de citoyen-ne. C'est exprimer son opinion, choisir les représentant-e-s qui adopteront les lois et les mesures qui font notre quotidien. C'est un moyen puissant d'envoyer un message aux gouvernements et aux politicien-ne-s. Voter, c'est prendre sa place de citoyen-ne responsable et engagé-e. Cela nous concerne toutes et tous !

Tous les votes, blancs et nuls compris, sont comptabilisés. Seulement, les votes blancs et nuls ne sont pas pris en compte dans la répartition des sièges et les partis ne peuvent pas les réclamer ni en bénéficier.

Retrouvez des infos, des outils et nos prochains rdv sur le site : solidaris-wallonie.be/prises-de-position/memorandum-elections-2024/

Un dernier mot pour Solidaris

Solidaris défend une société constituée de corps intermédiaires solides au service de la démocratie et de la justice sociale.

Au-delà de ces priorités, nous devons rester attentifs car nous sommes confrontés à deux dangers. En effet la démocratie est en péril et les corps intermédiaires que nous incarnons sont attaqués. La droite populiste progresse partout en Europe et s'allie aux forces néolibérales pour affaiblir les corps intermédiaires, en les asphyxiant financièrement, en les affaiblissant juridiquement, en les diffamant médiatiquement.

Nous devons porter un projet de société fort. Nous avons besoin d'un État social, écologique et démocratique qui protège les plus fragiles, qui défende la classe moyenne et qui rompe avec le dogme du capitalisme aveugle.

Une telle alternative requiert à la fois, par "le haut", un État capable de réactiver les leviers de la régulation, de la redistribution et de la concertation, et par "en bas", des mouvements sociaux dynamiques, comme ceux qui aujourd'hui mènent d'indispensables luttes environnementales, féministes, décoloniales et bien sûr sociales.

En tant que mutualité, notre rôle est de traduire ces luttes en revendications. Celles-ci doivent viser à protéger des écosystèmes qui conditionnent le bien-être et la dignité via l'accès à la santé, à l'éducation, à la culture, au logement, à la mobilité, à l'environnement, à un emploi de qualité...

Solidaris continuera à jouer son rôle de contre-pouvoir aux côtés des institutions et des mouvements sociaux. Parce qu'il s'agit de son ADN : **être une mutualité de proximité et de combat.**

Retrouvez
**les priorités pour
des soins de santé dignes,
égalitaires et inclusifs** en vue
de la prochaine législature
dans la version complète
du mémorandum
de Solidaris.



Imprimé sur papier recyclé.
Editeur responsable : Jean-Pascal Labille, rue Saint-Jean 32-38 - 1000 Bruxelles. Novembre 2023.